



Plusieurs artistes ont émis leur avis sur les œuvres de J.-Ulric Voyer, en particulier Honoré Vaillancourt (en vignette), baryton, fondateur et directeur de la Société canadienne d'opérette.

De nombreux artistes ont commenté les oeuvres de J.-Ulric Voyer : l'opéra *Jean-Marie* mais surtout l'opéra *l'Intendant Bigot*

En voici quelques extraits tirés de la presse de l'époque.

### Opéra Jean-Marie

« L'intrigue est bonne, les scènes bien orchestrées et la musique d'une originalité et d'une vérité surprenante. On y voit de tout : légèreté, grâce, élégance... Il y a même des scènes dramatiques du plus haut réalisme. C'est, comme on l'a dit, un véritable opéra que je n'hésite pas à placer à côté des oeuvres bien connues. » **F.-X. Mercier**, ténor (*Le Soleil*, 7 avril 1923)

### Opéra l'Intendant Bigot

« Vous possédez une écriture théâtrale, et c'est là une chose extrêmement rare non seulement aux Etats-Unis mais en Europe, de nos jours. » **Wilfrid Pelletier**, chef d'orchestre (*La Presse*, 5 février 1929)

« Cette oeuvre vous fera honneur et par là fera honneur au Canada, car vous serez le premier Canadien qui ait produit une oeuvre lyrique mise à la scène sous la forme d'un opéra. » **Honor**

## é Vaillancourt

, directeur-général de la Société canadienne d'opérette (*La Lyre*, Janvier 1929)

« C'est une belle oeuvre contenant de grandes idées intelligemment développées, et c'est avec la plus profonde conviction que j'escompte un grand succès : le 5 février sera un grand soir dans l'histoire du théâtre lyrique au Canada : une PREMIÈRE PREMIÈRE d'un auteur canadien. » **Honoré Vaillancourt**, directeur-général de la Société canadienne d'opérette (*Le Soleil*, 5 janvier 1929)

« Vous avez, par votre opéra, montré le chemin et prouvé qu'enfin le mouvement musical en Canada, par des Canadiens, est lancé. » **A. Roberval**, chef d'orchestre (*La Lyre*, Janvier 1929)

« L'Opéra L'Intendant Bigot, est destiné à des scènes plus grandes que celle de Montréal. Le compositeur J.U. Voyer a prouvé qu'il possède les facultés dites extra-musicales sans lesquelles tout compositeur, quelque capable qu'il fût, s'appela-t-il même Shubert, serait incapable de faire triompher ses pièces. Voyer possède ce qui est convenu d'appeler l'écriture théâtrale. » **Arnold Becker**, basse (*La Presse*, 2 février 1929)

« Je me suis rendu compte que M. Voyer a déployé dans ces pages un talent qui lui fait honneur. Son oeuvre est bien écrite, la musique en est bien inspirée. » **Louis Gravel**, baryton (*L'Événement*, 20 mars 1929)

« L'Intendant Bigot, par cette page de notre histoire qu'il fait revivre, par les sites qu'il représente, par les personnages illustres qu'il met en scène et par sa musique profondément passionnée et d'une écriture théâtrale, marque certainement une étape dans le développement artistique du Canada tout comme elle est une puissante réclame pour notre Province... Il faut convenir que L'Intendant Bigot paraît en temps opportun, au moment d'une réaction assez vive contre un snobisme acharné à la poursuite de tout ce qui est étranger, au détriment de nos productions nationales. » **Société canadienne d'Opérette** (*La Lyre*, Janvier 1929)